

Henri II à Villers-Cotterêts

François 1^{er} n'est plus...

Le 24 mai 1547, à Saint-Denis, devant le caveau ouvert, retentit le cri rituel : «Le roi est mort... Vive le roi Henri, second de ce nom...»

L'étiquette ne lui permettant pas d'assister aux obsèques, Henry a regardé passer le cortège funèbre, incognito, derrière une fenêtre.

Après le duel judiciaire entre Jarnac et la Châtaigneraie, Henri se consacra aux préparatifs du sacre, dont il a fixé la date au 25 juillet.

Lentement, il va gagner Reims avec son escorte. Il s'arrête à Villers-Cotterêts et passe quelques jours au château ; Il va chasser en forêt. Puis il reprend sa route. S'arrête à Compiègne, et arrive enfin à Reims où il est sacré par Charles de Lorraine, archevêque de la ville.

Après cette cérémonie, le roi revient à Villers-Cotterêts, dans ce château qu'il connaît bien pour y avoir souvent accompagné François 1^{er}. Il y a séjourné tout un mois, en 1546, avec sa jeune femme Catherine de Médicis. On possède plusieurs lettres datées de Villers, adressées à Jean d'Humières, gouverneur des enfants de France. Ces jeunes parents sont très attentifs et s'inquiètent de ce qui concerne leur progéniture. On apprend ainsi que François, duc d'Orléans a eu la petite vérole, on apprend aussi que ce fils «ne veut plus aller en femme, dont je luy sçay bon gré, et est bien raison qu'il ayt des chausses à cul puisqu'il en demande...»

Dès le début de son règne, Henri II réglementa sa vie journalière. Levé dès l'aube, et sitôt vêtu, il priaît, agenouillé devant un petit oratoire qu'on lui dressait dans sa chambre. Il assistait ensuite au conseil privé, puis se rendait à la messe.

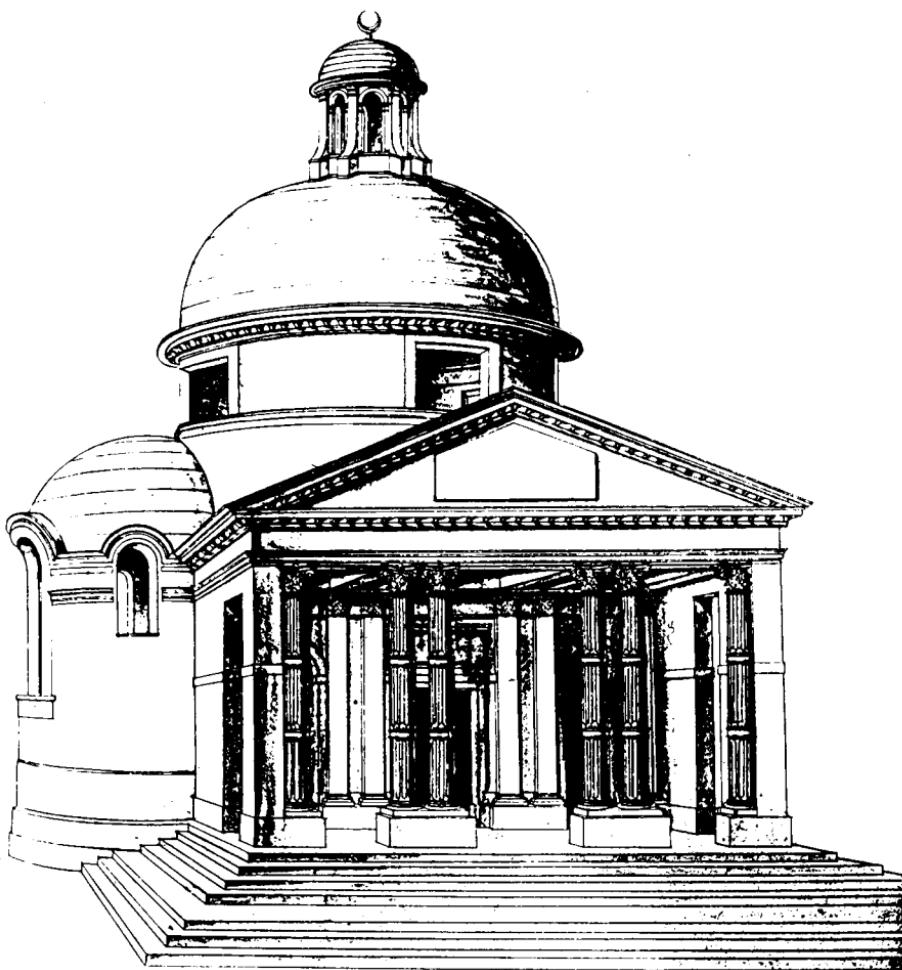
Après le dîner de la mi-journée, il allait dans la chambre de sa femme, avec sa cour, et là, s'entretenait avec la reine, avec Madame sa sœur, les princesses, les princes et écoutait de la poésie et de la musique.

Puis le roi se livrait aux exercices corporels : l'équitation, la paume, la balle à emporter, le ballon, le tir à l'arc, la chasse. L'hiver il effectuait des glissades sur la glace et s'il neigeait toute la cour se livrait à des combats de «pellettes de neige».

Sa complexion très robuste, dont parlent les Ambassadeurs vénitiens, lui permet de supporter une grande dépense physique. Mais ces exercices avaient aussi pour but de l'empêcher d'engraisser ce qui néanmoins lui arriva dès l'âge de 39 ans selon l'Ambassadeur Sorango

Chapelle du parc de Villers-Cotterets

Construite par Philibert de l'Orme antérieurement à 1559



Dessin de la chapelle qui est au parc de Villers-Cotterets

Reproduction d'un dessin attribué à du Cerceau figurant dans les collections du British Museum, document obtenu grâce aux démarches de M. Mizet, arch.

qui nous précise que la barbe du roi commença en même temps à grisonner.

Diane de Poitiers s'inquiète dans une lettre adressée au connétable de Montmorency :

«J'ai reçu les bonnes lettres que m'avez envoyé de la Royne et aussy les vostres ; je vous remercie bien fort, estant bien aise de ce que mandez que le Roy s'est bien contenté du passe temps que je luy ay donné icy. Vous m'escrivez aussy que l'avez trouvé engraissé, je pense qu'il ne maigrira point entre vos mains, veu la bonne chère qu'on m'a dict que vous lui faictes, etc...»

Dans «les plus excellents bâtiments de France, J.A. Du Cerceau parlant de la forêt de Retz et du château de Villers, nous dit : car luy (François 1^{er}) voyant ce lieu prochain d'une telle forêt, excéderent en grandeur toutes celles de France, joint qu'il aymoit la chasse etc...».

Villers-Cotterêts était le «plaisir du roi». Les auteurs anciens ont parfois donné un tout autre sens aux mots «plaisirs du roi» ou plaisirs. Il ne s'agit en fait dans la coutume ancienne, que de l'étendue du pays où seul le roi pouvait chasser ... (1)

L'ardeur cynégétique de François 1^{er} se retrouve dans son fils.

Les Ambassadeurs vénitiens disent qu'Henri II aime la chasse de tous les animaux mais de préférence celle du cerf, qu'il y va deux ou trois fois par semaine et six ou sept heures durant il suit la bête à travers bois, ne tenant compte ni de sa fatigue, ni de sa vie son cheval roulant souvent sur lui».

C'est aussi l'attrait de la chasse qui attira Henri II à Villers. S'il y fit de fréquents séjours, la relative modestie du château ne lui permit pas d'y organiser de somptueuses fêtes.

D'ailleurs pour les réjouissances qui suivirent la paix de Cateau Cambrésis une vingtaine de princes d'Espagne devaient venir à Paris, avec à leur tête le duc d'Albe. Le Connétable de Montmorency envoya un courrier exprès à Villers où se trouvait le roi lui conseillant de revenir à Paris pour cette réception disant que «Villers-Cotterêt n'était pas maison suffisante pour les recevoir».

Toute la vie au château de Villers lorsque Henri II s'y trouvait était donc axée autour de la chasse.

Henri II avait deux meutes, dont l'une était composée de chiens blancs, en voici l'origine : un jour un gentilhomme offrit au roi Louis XI un chien nommé Souillard, de la race des chiens blancs de Saint-Hubert. Le roi n'en fit aucun cas. le chien échut à Jacques de Brézé, grand sénéchal de Normandie, qui en fit son éloge dans «Les dits du bon chien Souillard qui fut au Roy Louys de France XI^{ème} de ce nom».

«De son temps le meilleur et le mieux pourchassant».

Différents croisements, dont un avec un chien blanc offert par la reine d'Ecosse, Marie de Guise, améliorèrent encore la race.

Ces chiens, grands comme des lévriers, avaient la tête aussi «belle que des braques». Leur docilité était merveilleuse et ils chassaient admirablement le cerf. Ces chiens disait Charles IX, étaient de vrais chiens de roi. On appelait ces chiens des greffiers.

L'autre meute d'Henri II était composée de chiens gris, qui passaient pour avoir été ramenés d'Orient par Saint-Louis. C'étaient de grands chiens, hauts sur jambes, le poil gris-noirâtre sur le dos et couleur de lièvre sur le reste du corps. Ces chiens étaient rapides, insensibles au froid, mais sensibles à la chaleur, opiniâtres, mais dit Du Fouilloux, dans la chasse royale «pour dire vray, ce sont des chiens enragez, car il se faut rompre le col et les jambes pour les tenir ; si un cerf dresse, ils le prendront et bien viste, mais s'il ruse, on les peut bien coupler et ramener au chenil».

Les chiens de Henri II sont bien soignés, les chenils propres. La nourriture consiste en pains d'orge et de son ; sauf pour une bande de petits chiens blancs, nommés les régents et que le roi doit priser particulièrement car il leur fait fabriquer un pain spécial. On relève dans les comptes, à la date du 16 novembre 1547 «A Anthoine Andrault boulangier (sic) des petits chiens blancs, don de la somme de 30 escuz, à quoy a été taxé d'office le sergent au lieu de Comelles-le-Ber, au haut pays d'Auvergne, vaccant par le trépas de Claude Maison».

Le Grand Veneur de France fut, de 1550 à 1562, Messire François de Lorraine, duc de Guise, marquis du Mayne, baron de Joinville. Il avait sous ses ordres 47 gentilshommes et aides de vénerie, des valets de chiens, des fauconniers... Les dépenses engagées pour entretenir la vènerie (y compris toiles et fauconnerie) ne s'élèvent pas à plus de 65.000 livres tournois.

Henri II, comme son père, avait un équipage de toiles, qui tendues servaient à arrêter la fuite des bêtes. Messire Jean d'Annebaut était le capitaine des toiles, 1 lieutenant, 1 garde de 24 chiens courants, 2 gardes de lévriers, 4 veneurs, 53 archers furent sur l'état pour «les toiles» également l'entretien des toiles, et les chevaux et les chariots servant à les transporter.

Le Grand Fauconnier de France était M. Charles de Cossé, Jean de Saint-Morin était premier fauconnier, puis venaient 54 fauconniers particuliers, et disent les comptes «autrez fauconniers ordonnés pour les oiseaux de la Chambre sous la charge de monsigneur de Guise» - pour un nombre de 30.

Henri II aimait les chevaux. Il en avait plusieurs centaines. Tant pour leur entretien que pour le personnel qui en avait la charge le roi dépensait plus de 100.000 livres par an. Il possédait des haras aux tournelles, à Meung-sur-Loire, Saint-Léger-en-Yvelines, Oiron. Ces élevages produisaient les «grands chevaux» de bataille.

Le roi avait des préférences pour certains de ces chevaux. Le Quadrangant était l'un de ceux-là, le Gonzague, également. Ces chevaux, à plus de 22 ans chacun, donnaient encore beaucoup d'agrément à leur cavalier. Le Bay de la Paix était un autre de ses favoris. Il mourut de fièvre au camp d'Amiens. Monsieur de Montmorency avait offert à Henri II un superbe cheval appelé Le Compère (du petit nom d'amitié que le roi réservait au Connétable). Et ce fut sur le cheval Le Malheureux, qui lui avait été donné par Monsieur le duc de Savoie, que le 30 juin 1559, le fatal coup de lance de Montgomery, mit fin aux jours du roi.

Oui, le roi aimait la chasse et avec lui toute la cour. Laissons Jean de La Fontaine évoquer pour nous une de ces journées de chasse :

De tant de gens épars, le nombreux équipage,
Leurs cris, l'aboi des chiens, les cors mêlés de voix,
Annoncent l'épouante aux hôtes de ces bois.

Les dames se mêlaient aux chasses. Diane de Poitiers et Catherine accompagnaient le roi (la reine, lorsqu'elle n'en était pas empêchée par une de ses nombreuses grossesses). Catherine montait en «amazone» la jambe droite sur l'arçon de la selle, pour faire, disait-on admirer cette jambe quelle avait fort belle. Brantôme dit qu'elle fut la première à monter de cette manière, mais il oublie Marie de Bourgogne qui fit une chute mortelle en 1482 alors qu'elle montait ainsi.

Mais après tous ces exercices, que faisait-on? Monsieur de Vieille-ville nous en donne une idée :

«Tant que le dîner dura, les violons et hautbois ne manquèrent chacun en leur coin ; la musique en après, tant de la chapelle du roi que des chantres de sa chambre, leur dirent grâce avec mots et chansons sans nombre. A l'issue de quoi, confitures et dragées leur furent apportées en toute abondance. Le dîner finit, le bal commença où la reine, toutes les dames, filles de la reine et autres demoiselles se trouvèrent ornées, parées et si richement accoutrées avec tant de grâce et de beauté»...

Le bal avait été ouvert par le roi, qui y avait mené la «danse royale» que l'on dansait par couple.

Brantôme est probablement responsable de la réputation de licence des fêtes qui se déroulaient à la cour, mais c'est un peu vite oublier que né vers 1537, cet auteur n'avait que 10 ans à l'avènement d'Henri II. Il se complait à rapporter des histoires équivoques et ce qu'il rapporte ne mérite sans doute pas beaucoup notre confiance.

Néanmoins, la grossièreté des mœurs de l'époque ne fait aucun doute. les plaisanteries que l'on trouvait drôle en ce temps nous sembleraient d'une grande vulgarité. Il est sûr que parmi les dames de la cour, certaines menaient une vie dissolue ; que les jeunes courtisans guerroyants souvent, devaient être pris d'une sorte de joyeuse folie

lorsqu'ils se trouvaient près de jeunes beautés peu farouches qui évoquaient à la cour. De plus, les sculptures, les tapisseries, les tableaux représentant des scènes mythologiques osées, nous laissent à penser que si l'on acceptait de tels décors c'est que les mœurs étaient forts libres. Mais nous ne devons pas généraliser et nous avons peine à croire Michaut quand il dit : «Le château de Villers-Cotterêts était témoins de ces désordres et l'on conçoit que les mœurs du bourg s'en soient un peu relâchées...» Derrière les murs du parc et du château, la population, assez réduite à cette époque, ne devait que peu percevoir les échos des fêtes qui pouvaient y être données. Il en fut tout différemment plus tard, par exemple à l'époque du Régent, qui fit participer la population de Villers à ses fêtes.

En Juillet 1547, après le sacre, Henry séjourna au château de Villers au moins jusqu'au 12 août.

Comment se présentait le château de Villers à l'avénement de Henri II ? La galerie d'entrée et les ailes qui bordent la grande cour barlongue étaient terminées ou près de l'être. Le bâtiment qui se trouve au fond de cette grande cour, où se trouve l'ancienne chapelle, dite salle des Etats, les grands et les petits escaliers existaient. Le grand escalier orné d'une voûte à caissons où foisonnent les personnages, des roses, des salamandres, le second évocant le «Songe de Poliphile», faisait déjà l'ornement de cette partie du château.

Les Comptes des bâtiments du roi présentent un grand intérêt en ce qui concerne les travaux effectués à Villers, malheureusement il n'y a aucune indication entre le 1^{er} octobre 1550 et le 31 décembre 1554. Nous ignorons donc quelles furent les constructions et les réparations qui furent effectuées à ces dates. Comme il s'agit du début du règne de Henri II et que Philibert de l'Orme, nommé en 1546 à la surintendance, devait avoir commencé des travaux, il est regrettable que nous ne puissions connaître ces données.

Henri II fit édifier le pavillon situé à l'angle sud-ouest d'une architecture très sobre orné de frises où alternent la lettre H et des croisillons entrelacés, au rez-de-chaussée et au premier étage de H et des K (Katherine) couronnée entre les pilastres doriques.

Une autre réalisation du temps de Henri II fut une chapelle qui était située à environ 450 m du château. Le portique donnant sur ce que nous appelons l'allée royale.

Il est possible de donner une date à la construction de la chapelle du parc, aujourd'hui disparue. Un heureux chercheur, Monsieur Paul Vanaise, a pu retrouver, au Minutier central à Paris, le devis, daté du 1^{er} octobre 1552, qui nous renseigne sur ce petit monument.

Ce sont les maîtres maçons, Robert Vaultier et Gille Agasse, portés sur cet acte comme demeurant à Villers qui construisirent cet édifice. Ils succédaient à Jacques et Guillaume Le Breton qui de janvier 1553 à septembre 1550 avaient œuvrés à Villers.

Ils travaillaient sous les ordres et d'après les plans de Philibert de l'Orme «abbé d'Ivry, conseiller, aumonier ordinaire et architecte du roi, commissaire ordonné et député par le roi pour le fait de ses bâtiments et édifices».

Les fondations du bâtiment existaient en partie au moment de la passation de l'acte, sans que soit mentionnée la date du commencement de ces travaux, ni la raison de leur arrêt. Y eut-il une longue interruption ? existe-t-il un rapport avec le changement de maître d'œuvre dont un acte du 24 février 1552 nous entretient, nous ne le savons pas :

- 24 février 1552, «le roi donne pouvoir et commission à Maître Guillaume, maître juré de maçonnerie, d'exercer l'office et l'état de maître général des œuvres de maçonnerie de France en l'absence de Maître Jean de l'Orme, auparavant pourvu du dit état».

Il était stipulé que l'on devait utiliser certains matériaux pour cette construction :

- De la pierre dure, prise dans les environs de Villers pour les murs
- Pour les piliers et les voûtes, la pierre de St Leu d'Esserant
- Pour les colonnes du portique, les pierres d'une carrière de Senlis ou de Trosny-les-Saint-Maximin.

L'édifice était de plan tréflé, au centre une coupole coiffée d'un lanternon ajouré. Les trois chapelles recouvertes de demi-coupoles étaient éclairées par des fenêtres cintrées.

Un portique ouvert à fronton précédait l'entrée. Il comportait des colonnes qui, selon Philibert de l'Orme, était de son invention ; il donna à ce style le nom d'ordre français. Cet «ordre» se présentait ainsi : des tambours cannelés, alternés avec d'autres tambours non cannelés et de plus fort diamètre.

Chaque extrémité du portique était close par un mur sur lequel s'appuyait une colonne. Les chapiteaux des pilastres tant extérieur qu'intérieur ainsi que les colonnes du portique étaient d'ordre corinthien.

Il ne reste rien de cette chapelle que Du Cerceau vit en très mauvais état «Joignant auprès la forest, sur icelle allée (celle en face le château), et à main d'extre, est une chapelle de bonne invention, au devant de laquelle est un portique à colonnes, avec plancher, lequel sans va en ruyne, à faulte d'y estre pourveu».

Henri II vint souvent à Villers, pour s'y distraire mais aussi pour y travailler ainsi qu'en témoignent les nombreuses lettres, ordonnances et déclarations qui furent datées de ce lieu et dont vous trouverez ci-dessous quelques exemples :

- En juillet 1547 Henri II confirme une déclaration faite par François 1^{er} donnant au Capitaine des chasses de la forêt de Retz la connaissance des délits commis dans les bois. (ce pouvoir sera retiré

- au Capitaine des chasses en juin 1553 pour être donné au Maître des Eaux et Forêts de Valois, le Capitaine conservant les autres prérogatives de sa charge).
- Le 9 août 1547, des lettres-patentes sont accordées à la requête d'Aymar Nicolay, premier président de la Chambre des Comptes, et de dame Anne de Baillet, sa femme, seigneur et dame de Bourneville, près de La Ferté-Milon, au sujet des droits d'usages prétenus par eux au «buisson de Bourny» en la forêt de Retz.
- Le roi confirme les faveurs et les libéralités qui avaient été accordées à l'église et au couvent de Saint-Hubert en Ardenne par le roi François 1^{er}. (10 août 1547).
- Le roi donne au prévôt, doyen et chapître de Reims, les tentures et draps précieux qui avaient été employés le jour du sacre du roi. (10 août).
- Il exempte du logement des gens de guerre les doyens et chapître de l'église de Reims, pour leurs maisons et hôtels sis en ladite ville. (10 août).
- Il fait abandon à la reine de l'administration et des revenus de tous les biens «à elle échue par héritage de la maison de Boulogne sises en Auvergne...

Le roi fait aussi des dons qui ne coûtent rien à la couronne :

- Un brevet, daté du 12 août, octroie à Charles Gaudefroy, premier barbier du roi, le don qui sera fait au souverain lors de son entrée à Abbeville.
- Henri II offre à Jean d'Iharsse, dit le Basque, valet de sa garde robe et à Pierre Gaillard, jadis argentier de l'écurie du dauphin des biens de feu Jean Fourrier, dit le s'd'Othis, exécuté à mort sur arrêt des Requêtes de l'hôtel pour contrefaçon des sceaux de la Chancellerie de Paris (juillet 1547).
- De même, des biens confisqués sur Antoine d'Antin de Ferrale, sont donnés à Diane de Poitiers.

Pour faire face à ses besoins d'argent, le roi a recours entre autres choses :

- A des ventes de bois (dans le comté de Blois).
- A la vente aux enchères des métairies, terres et autres bâtiments et autres héritages enclos dans le parc de Chambord.
- Il crée des offices nouveaux pour les vendre (un office de monaïeur, un office d'ouvrier du serment de France en la Monaie).

- Le roi donne Commission à Nicolas de Poncher, président en la Chambre des Comptes, à Louis Allegrain et Thierry Dumont, conseillers au Parlement, et à Jean de Pommereu, maître des comptes, pour achever de faire les baux aux enchères des hôtels de Bourgogne, d'Artois et de Flandre, d'Etampes, du Petit-Bourbon, de la Reine, de Beaureillis, d'une partie de quai appelée «le trottoir du roi» et d'autres maisons appartenant au domaine royal à Paris...

Le roi on le sait s'intéresse à la littérature :

- Il accorde, pour 5 ans, à Guillaume Rouillé, libraire de Lyon, de faire imprimer et de vendre :
 - 1^o le livre intitulé «Le Parrangon de vertu, pour l'institution de tous princes,...» traduit du Mambrin de la Rose, italien.
 - 2^o les «Commentarii» d'André Tiraqueau.
 - 3^o les six livres des «Institutions chirurgiques» de feu M^e Jean Tagault, médecin, dans leur texte original, en latin et en traduction française (19 juillet 1547).
- Henri II donne permission à Vincent Sertenas, marchand libraire, bourgeois de Paris, de faire imprimer la «Cyropédie» de Xenophon, traduite en français par Jacques de Vintimille ; avec pour privilège pour l'impression et la vente de cet ouvrage durant six ans.

Il serait fastidieux de donner pour chaque année, même en n'en choisissant qu'un petit nombre, le texte de différents actes qui partent de Villers. Celà nous permet d'attester la présence du roi lors des expéditions des lettres signées par lui.

- Le 29 juillet 1549, le roi étant à Villers, promulgue une ordonnance sur le poids et le prix des espèces de monnaies d'or qu'il veut et entend avoir cours en ses royaumes, terres et seigneuries.
- Le 25 février 1551 ordonnance sur le trafic et l'administration du sel «sur la rivière de la Seine».
- La même année 1551 le roi accorde sa protection aux verriers de Villers, qui reçoivent la visite d'un maître verrier vénitien.
- Le 20 août 1552 - le roi donne des lettres-patentes en faveur des marchands fréquentant la «rivière de Loire» pour l'abolition des péages mis sur la dite rivière.
- Le 25 août 1552 la cour est à Villers jusqu'au 10 septembre. De nombreux courriers partent vers François de Guise, au sujet des fortifications et approvisionnements de la ville de Metz, également pour l'informer de la prise de 7 galères par les Turcs sur Andréa Doria, amiral vénitien.
- Le 7 septembre 1552 il va à Choisy-au-Bac voir «ses grands chevaux» mais revient à Villers le 8.

- Le 31 août 1552, augmentation des salaires des greffiers d'ap-peaulx (appel).

La cour se trouve à Villers début octobre 1553. le roi la rejoint et y reste tous le mois de novembre. Pendant ce séjour, le roi rendit un grand nombre d'ordonnances.

- En octobre 1553 - un édit portant «création des nouveaux receveurs des aydes, tailles et équivalents en chacune recette, outre ceux qui y sont de présent».
- 7 novembre 1553 - «seconde prorogation du terme de six moys octroyé pour le rachapt de cens et rentes foncières constituées sur les maisons des villes et faulx-bourgs de ce royaume».
- Septembre 1554, édit portant défense à tous «archevêques, évêques et autres bénéficiaires qui sont étrangers, de commettre dans leurs bénéfices aucun vicaires qui ne soient français naturels».

Bien qu'étant à Blois, le roi songe à Villers, et le 4 janvier 1555 il donne pouvoir et commission au sieur de Longueval, capitaine du château de Villers, et au maître des eaux et forêts du duché de Valois, de faire la vente des bois chablés tombés et versés en la forêt de Retz et «des deniers provenans d'icelle ordonner et faire employer au para-chèvement des prisons, auditore et fontaine dudit Villers-Costerets et pavez dudit lieu.

Dans une lettre, Henri explique «Nous avons entendu que puis quelque temps en ça, par l'impétuosité des vents, plusieurs arbres sont tombés par terre en nos forest de Retz et circonvoisins, esquelles à de présent plusieurs chablés empeschans et gastans les autres arbres estans auprès...»

En 1555 la cour séjournna à Villers en septembre, octobre et novembre.

- Septembre 1555, édit portant création de contrôleur général des réparations, fortifications, munitions et ravitaillements des pays de Champagne et de Brie.
- Le 19 octobre 1555 le Parlement envoyait une députation à Villers. Le président Seguier et le conseiller Adrien du Drac montrèrent au roi les inconvénients qu'il résulterait de l'établissement en France de l'Inquisition qu'Henri II avait autorisé. En effet, inquiet de voir les progrès de la religion protestante, le roi avait signé, le 14 mars 1555, une déclaration portant «que les incquisiteurs de la foy et juges esclésiastics pourrons librement procedez à la punition des hérétiques»...

Le roi remercia le président Seguier qui avait exposé avec clarté les remontrances du Parlement. les parlementaires se retirèrent et revinrent à Paris, ayant gagné de ne pas voir l'inquisition établie en France.

Le 1^{er} mai 1557 le roi revient à Villers :

- Tentant quelques efforts pour réformer le clergé catholique, il fait paraître une ordonnance enjoignant les évêques et autres prélates ayant charge d'âmes de résider, prêcher, catéchiser en leurs bénéfices, sous peine de saisie de leur temporel.
- En avril 1557 création de plusieurs offices (conseilleurs magistrats, second avocat, second office d'huissier en chaque siège pré-sidial.
- Avril 1557 - édit réglant l'ordre des préséances des officiers des cours souveraines et des officiers prévots et échevins de Paris et des villes de provinces.
- D'après Carlier, cette année là le roi accorda aux Milonais l'autorisation d'ouvrir une boucherie publique à la Ferté-Milon.

Le roi s'installa avec la cour à Villers pendant les mois de juin, juillet et également en septembre 1558.

- Le 14 juin le roi avait informé le Parlement de la prise de Thionville par le duc de Guise (qui avait déjà enlevé Calais) et donnait les articles de la capitulation.
- Le roi avait fait un édit de création d'un maître de chaque métier en chaque ville du royaume en faveur de la reine d'Ecosse et de Monsieur le Dauphin de France.
- Le 12 juillet 1558 - le roi fit adresser des lettres-patentes portant mandement à la Chambre des Comptes d'enregistrer les édits des mois de janvier 1555 et juin 1556 pour la création en titre d'office de payeur des bâtiments de Fontainebleau, Boulogne (près Paris) Villers-Costeret etc... nonobstant l'opposition du payeur des œuvres de la ville de Paris à l'enregistrement des dits édits, laquelle opposition le roi évoque à son conseil.

En février et mars 1559, le roi était encore à Villers. Il signe un édit :

- «Pour l'établissement de la juridiction en dernier ressort et sans appel pour juger les causes déjà décidées dans les sièges des Maîtrises des Eaux et Forêts de France».

En avril 1559 eurent lieu de grandes fêtes à Soissons à l'occasion de la paix conclue entre la France et l'Espagne à Cateau-Cambrésis, et de l'annonce du mariage de la princesse Elisabeth de France, fille du roi, avec Phillippe II d'Espagne.

Le roi et la cour regagnèrent Paris pour effectuer les préparatifs de ces cérémonies. S'y ajoutaient les fiançailles de Marguerite de France, sœur de Henri II, avec Emmanuel Philibert de Savoie.

Henri II ne revint jamais à Villers puisqu'il devait trouver la mort lors d'un des tournois organisés à l'occasion de ces cérémonies.

Il ne reste plus du passage d'Henri II au château de Villers (qui a beaucoup souffert et du temps et des hommes) qu'un pavillon qui porte son nom. Nous devons déplorer la disparition de la chapelle tréflée édifiée sous son règne car ce monument était certainement d'un grand intérêt archéologique.

Mais n'erre-t-il pas toujours en une chasse éternelle, sous les frondaisons de la belle forêt de Retz? Et n'entendez-vous pas, avec le poète Claude Gauchet :

«Les trompes et les voix, qui sans cesse doublées»
«Loing remplissent les bois, les monts et les vallées».

Pierrette BEGUE

BIBLIOGRAPHIE :

Blunt Anthony, *Philibert de l'Orme*, Paris 1963

Catalogue des Actes de Henri II, Imprimerie Nationale 1979 œuvre collective sous la direction de Jean-Paul Laurent

Carlier - *Histoire du Duché de Valois*

Desormeaux, *Histoire de la Maison de Montmorency*

De l'Orme, Philibert, *Mémoires-manuscrits*

De l'Orme, Philibert, *Inventaire pour bien bâtir* - Paris 1550

Eudel du Gord Armand, *Recueil de fragments historiques sur les derniers Valois* - Paris 1869.

Fontanion et de La Roche-Maillet - *Les édits et ordonnances des rois de France, depuis Louis Le Gros, jusqu'au roi Henri IV*.

Gail J.B., *Lettres inédites de Henri II*.

Gauchet Cl., *Le plaisir des champs avec la vénérerie, volerie et pêcherie* - Paris 1869.

Laborde Léon E.S.J. de, *les des bâtiments du roi 1528/1571* - Paris, 1877 - 1880.

Maugis Ed., *Histoire du Parlement de Paris de l'avènement des Valois à la mort de Henri IV*, Paris 1913 - 1916.

Meukan J.B., *Mémoires sur les Registres du parlement de Paris pendant le règne de Henri II*.

Michaux Alexandre, *Histoire de Villers-Cotterêts* 1867.

Nizet, *la chapelle de Philibert de l'Orme à Villers-Cotterêts* (dans l'architecture 1912).

Noirmont de - *Histoire de la chasse*.

Palustre Léon, *La renaissance en France* - Paris 1879-1889.

Pêcheur (Abbé), *Annales du diocèse de Soissons* 1884.

Picot, *Les Italiens en France au XVI^{ème} siècle*.

Salnove (Robert de) *La vénérerie royale*.

Songe de Polyphile (Le) ou Hypnerotomachie œuvre attribuée à Francesco Colonna.

Tommaseo, *les Ambassadeurs Vénitiens*.

Vanaise Paul, *La construction de la chapelle du parc du château de Villers-Cotterêts*.

(1) Larousse édition du XX^{ème} siècle.